## COMMUNE DE FLÉRON

<u>URBANISME</u> AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Nos Réf: PU/2022/079pP / CL / 20221118

Madame, Monsieur,

Le Collège communal de Fléron fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur BISSOT Jean, domicilié Rue Moister 1/A à 4624 Fléron.

Le terrain concerné est situé Rue Jean Borg 128 à 4624 Fléron, cadastré Romsée section A n° 267 Y.

Le projet consiste en la régularisation de la construction d'un mur de clôture, de la pose de palissades en bois et de modifications de relief du sol et présente les caractéristiques suivantes :

(P.S.: zone d'habitat; G.C.U.: Aire n°4 - Noyau périphérique - Aire en appui du centre à caractère villageois; S.D.C.: II.B.1 - Noyau périphérique - zone en appui au centre périphérique - habitat, Ligne de crête) et s'écarte du G.C.U pour :

1) Modification du relief du sol (aplanissement du terrain),

- 2) Hauteur du muret en maçonnerie à front de voirie non conforme (> 50cm),
- 3) Hauteur de clôture (muret + panneaux en bois) non conforme (2,10m > 2m),
- 4) Placement d'écrans pleins visibles de la voirie non conformes (matériaux différents que matériaux d'élévation ou haie).

Le dossier peut être consulté, <u>sur rendez-vous uniquement</u>, les jours ouvrables, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 à l'adresse suivante : Échevinat de l'Urbanisme, rue F. Lapierre n° 33 à 4620 FLÉRON.

Le dossier est également disponible, pour consultation, sur le site internet communal : <a href="http://www.fleron.be">http://www.fleron.be</a>.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme - téléphone : 04/355 91 51 - mail : urbanisme@fleron.be, dont le bureau se trouve à 4620 FLÉRON, rue François Lapierre 33.

La date d'affichage de l'annonce est le 25/11/2022. Les réclamations écrites sont à envoyer du 01/12/2022 au 15/12/2022 à 11 heures (clôture) au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue F. Lapierre n° 19 à 4620 FLÉRON,

- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete\_urbanisme@fleron.be

Fléron, le 2 2 NOV. 2022

Par délégation de la Directrice générale, L'Attachée architecte,

S. GURDAL

Le Bourgmestre,

Th. ANCION